MONTREAL, le 9 Juillet 1872.

Monsieur,

En lisant et commentant la Circulaire ci-jointe, ainsi que le Mandement des Evêques de la Province, vous ne manquerez pas d'insister particulièrement sur les avantages temporels et spirituels que nous procure à tous la dévotion à Ste. Anne. Nous allons tâcher surtout d'obtenir, par sa puissante intercession, que notre pays, au lieu de se dépeupler, se colonise rapidement, avec intelligence et succès.

Je profite de l'occasion pour vous engager à établir, dans votre paroisse, si elle ne l'est pas encore, la pieuse Confrérie des femmes de Ste. Anne, dont vous connaissez le réglement, publié à Montréal. Car c'est avec de bonnes mères que l'on forme de bonnes familles, qui constituent les bons pays.

Je vous prie d'inscrire les noms de ceux qui vous donneront, pour la reconstruction de l'Eglise de Ste. Anne, au moins vingt-centins, sur des listes du format du mandement des Evêques, en y laissant une marge convenable. Car ces listes devront être reliées proprement, pour faire un volume qui sera déposé, avec un cœur, en or ou en argent, aux pieds de la bonne Ste. Anne, pour qu'ayant sous ses yeux nos noms et notre cœur, elle pourvoie jour et nuit à nos besoins, surtout quand se feront dans son église chérie les processions et les prières mentionnées dans le Mandement. Les séminaires, colléges, communautés, couvents, pensionnats, confréries, etc., pourront avoir leurs listes particulières.

Ne doutons pas que notre bonne mère, Ste. Anne, nous viendra en aide, pour faire prospérer toutes nos œuvres, si nous contribuons avec zèle au succès de la belle et bonne œuvre qu'il s'agit de faire en union et charité.

Il est bien entendu que la neuvaine ou le triduum, recommandé dans la Circulaire, peut se faire en famille. Il serait bon pourtant que l'on fit, pendant ce temps-là, quelque courte prière à Ste. Anne avant ou après la messe. Une communion faite par chaque fidèle, en un jour commode, est désirée et demandée.

Il est une invocation que nous pourrions faire pour nous recommander souvent à deux saintes Familles qui doivent être le continuel objet de nos louanges. La voici : *Jesu, Maria, Joseph, Joachim et Anna, succurrite nobis.*

Veuillez bien me croire de nouveau votre tout dévoué serviteur,

+ IG. EV. DE MONTREAL.